

## Système de gestion des décisions des instances Recommandation

	Numéro de dossier :1113599006	
Unité administrative responsable	Direction générale, Direction du greffe, Division du soutien aux instances et réglementation, Section du soutien aux instances	
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif	
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Chantier 4.1.1 (4.2 & 4.4) - Démocratie - Charte des droits et responsabilités des citoyens	
Projet	-	
Objet	Mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour tenir une consultation publique en 2012 sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal	

## Il est recommandé de :

- 1- Mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, conformément aux dispositions de l'annexe B du Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative;
- 2- Mandater la Direction générale de confier à la Direction des grands parcs et du verdissement la responsabilité d'agir à titre d'unité administrative responsable dans le présent dossier, selon les modalités de collaboration prévues dans l'intervention de cette direction.
- -- Signé par Yves SAINDON/MONTREAL le 2011-12-05 15:17:56, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:	Yves SAINDON	
	Greffier et directeur Direction générale, Direction du greffe	

Numéro de dossier: 1113599006